

Organisation des Terrains de jeux

Autorisations et règles de comportement

**CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ, SIGNÉ
ET APPORTÉ AU SERVICE DES LOISIRS LORS DE L'INSCRIPTION**

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

AUTORISATION ET DÉCLARATION (veuillez cocher les cases)

- ☐ Le Service des loisirs de la Ville de Matagami a une politique « tolérance zéro » pour les enfants ayant un comportement inapproprié. La direction du Service des loisirs se réserve le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de renvoyer un enfant dont la conduite sera jugée inacceptable dans le meilleur intérêt des Terrains de jeux, et ce, sans remboursement.

Bien entendu, cette option ne sera utilisée qu'en dernier recours après avoir tenté toutes les démarches possibles auprès de l'enfant et de ses parents.

- ☐ En cas de vomissements, de fièvre, de toux, de rhume ou de grippe, votre enfant devra rester à la maison. Si les symptômes apparaissent durant la journée, vous serez contacté rapidement et vous devrez venir chercher votre enfant dans les plus brefs délais.

En cas de pédiculose (poux) ou d'une maladie contagieuse, nous vous demandons votre collaboration afin de garder votre enfant à la maison pour éviter la contagion. Veuillez communiquer l'information aussi auprès du Service des loisirs. Certaines situations particulières demandent d'agir rapidement, comme en cas de pédiculose. Afin d'éviter la multiplication des cas, nous demandons la collaboration de tous les parents en effectuant les démarches appropriées. Une communication sera faite pour aviser les parents et les renseigner à propos de la procédure mise en place et des actions à entreprendre.

Si votre enfant se blesse ou est malade durant le camp, l'animateur tentera de vous joindre afin que vous veniez le chercher. Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être à jour (S.V.P. fournir le nom d'un adulte responsable pouvant être disponible rapidement).

- ☐ J'autorise l'organisation des Terrains de jeux à utiliser les photographies prises au cours de l'été pour tous les supports de communication édités ou gérés par la Ville de Matagami. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de ces photos ne devront pas porter atteinte à la réputation ou à la vie privée des enfants.

- ☐ J'autorise l'organisation des Terrains de jeux à prodiguer les premiers soins à mon enfant et, si nécessaire, j'autorise aussi à le faire transporter par ambulance, à mes frais, au centre de santé.

RELEVÉS FISCAUX

Les relevés 24 pour les impôts sont émis aux payeurs des factures. Le numéro d'assurance sociale est obligatoire afin d'émettre les relevés fiscaux et est utilisé à cette fin seulement. Si le numéro d'assurance sociale n'est pas fourni, aucun relevé 24 ne sera émis.

Nom	Prénom	Lien avec l'enfant			N° assurance sociale
		Mère	Père	Tuteur	
		☐	☐	☐	
		☐	☐	☐	
JE REFUSE DE FOURNIR MON NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE.					
Nom	Prénom	Signature			

SIGNATURE DU PARENT/TUTEUR

Nom : _____ Prénom : _____

Signature : _____ Date : _____